



## DEPOT DES CANDIDATURES par

@ mairie@ville-smdl.fr

✉ 9, place de la Maire  
34 380 SAINT MARTIN  
DE LONDRES

DATE LIMITE  
DE DEPOT  
le  
**Lundi 12 octobre**



# COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

## APPEL A CANDIDATURE

Une commission extra-municipale est composée du Maire, président de droit, ou d'un de ses représentants, d'un collège d'élus du conseil municipal et d'un collège composé de personnalités représentant les associations locales ou la société civile.

Ces commissions sont des lieux de concertations et d'études ayant pour objectifs :

- d'associer les citoyens à la vie de la commune en participant au travail de réflexion et de réalisation des élus,
- d'être force de proposition auprès des élus,

Chaque commission extra-municipale a un rôle consultatif, mais non-décisionnaire auprès du Conseil Municipal.

En tant qu'habitant de la commune, vous avez donc la possibilité de déposer votre candidature pour l'une des cinq commissions extra-municipales suivantes :

- 1- **ENVIRONNEMENT / URBANISME**
- 2- **CADRE DE VIE**
- 3- **VIE SOCIALE / INTER-GENERATION**
- 4- **SPORT**
- 5- **TISSU ECONOMIQUE**

Déposer votre candidature avant le 12 octobre 2020 en indiquant votre nom, prénom et vos coordonnées sans oublier la commission extra-municipale pour laquelle vous postulez.